



SEANCE DU 15 novembre 2016

Restitution de l'intervention de : Marion Fontaine

Par l'équipe d'auditeurs : Barbara, Joëlle, Michèle, André, Gilles

TITRE :

L'altérité, l'immigration et l'intégration : un point de vue historique
2^{ème} partie

Je vais continuer en vous disant ce qui se passe sous les 30 glorieuses, à propos de cette migration coloniale et européenne, et dire, à la lumière de l'histoire que je viens de tracer, les observations que l'on peut faire à partir de cette dimension historique sur la question présente. Juste quelques mots sur la situation concernant les 30 glorieuses. Il y a une évolution forte, c'est que la chute du régime de Vichy délégitime, au moins un bon moment, les discours ouvertement racistes et xénophobes, c'est-à-dire réduire au néant, une bonne trentaine d'années ce genre de discours.

Ce qui ne veut pas dire que, parmi les experts de l'immigration (qui se spécialisent de plus en plus, politiques, juristes, économistes), ne persiste pas longtemps toute une série de stéréotypes raciaux à l'égard des migrants. Des stéréotypes sur les polonais, sur les belges, sur les italiens, sur les algériens, il en existe à foison dans les années 50-60. Reste que l'on est dans une époque où, je rappelle, cette vague migratoire est essentiellement due au développement économique de la France.

Je voudrais maintenant souligner, c'est toujours difficile de distinguer les deux, ce qui se passe pour l'immigration la plus ancienne, celle qui est arrivée entre deux guerres, et ce qui se passe pour l'immigration la plus récente, celle qui arrive durant les 30 glorieuses.

On assiste, pour l'immigration la plus ancienne, à une dynamique d'assimilation, d'intégration, quand même relativement claire. J'hésite un peu sur les mots, parce que, comme j'ai tenté de vous le dire à la fin de la première partie, les mots concernant cette question sont piégés : migrant, étranger, français, intégration, assimilation, sont des mots tellement chargés de connotations morales ou idéologiques qu'il est devenu assez difficile de les utiliser. En fait, même le mot intégration pose question : si vous prenez le sens sociologique le plus général du terme, l'intégration, l'inclusion dans une collectivité, ce n'est pas un processus qui dépend du bon vouloir des individus, ce n'est même pas un terme qui concerne plus les migrants que les autres, cela fait partie d'une dynamique sociale globale. C'est l'intégration à la famille, l'intégration dans une société, l'intégration dans un collectif, cela obéit à des normes sociales et assez peu à la volonté des individus. Ce n'est pas le choix que vous faites de vous intégrer ou non, ce sont en général des processus sociaux.

Nous allons conserver le terme d'intégration, et l'on voit que ce processus disons de fusion et qui conduit des enfants d'étrangers à se définir de plus en plus comme français, est de plus en plus net pour les polonais, les italiens, pour de multiples raisons. Qu'est-ce qui fait qu'à un moment

on va vers l'effacement des revendications d'identité nationale ? Pour les polonais, que je connais le mieux, la raison est assez simple : c'est l'abandon de l'espoir de retour. C'est vraiment à la fin de la seconde guerre mondiale que les polonais, avec l'annexion de la Pologne communiste, dans leur majorité, comprennent qu'ils ne rentreront pas. Donc leur stratégie de l'opération d'ascension doit se jouer en France.

C'est aussi le fait assez connu, que la position par rapport à l'identité nationale, n'est pas la même pour une génération de migrants qui arrive, qui est étrangère et qui, le plus souvent, le reste, ou que pour la génération de leurs enfants qui, vaille que vaille, a été scolarisée à l'école en France, a appris le français, et donc a deux modèles de référence, dont le modèle national. Et, juridiquement, pour toute une partie d'entre eux, ils deviennent français à la majorité en vertu du droit du sol. A ce moment-là, ils peuvent parfois encore être considérés comme des étrangers du point de vue social, mais ne le sont plus, en aucun cas, du point de vue juridique.

Il y a donc l'ancienneté, le passage des générations, les engagements aussi : c'est-à-dire qu'il y a toute une série de structures intermédiaires qui vont précipiter le rapprochement puis la fusion entre français et étrangers. C'est notamment, pour le cas qui nous occupe, le rôle des structures syndicales et politiques.

C'est très clair : par exemple le parti communiste lorrain, à partir des années 50, est phagocyté par les enfants de l'immigration italienne qui, évidemment, se revendiquent soit de l'identité nationale, soit de l'identité communiste, mais pour qui l'identité italienne devient de plus en plus secondaire. Et on observe le même phénomène pour les polonais communistes; ce que l'on observe aussi c'est que peu à peu, sous l'effet de l'inscription dans le paysage, des stratégies de la sortie de la dynamique communautaire des premiers temps et également des stratégies d'ascension sociale ou de sortie de la communauté d'arrivée. Par exemple, le grand but des mineurs c'est que leurs enfants fassent autre chose et sortent à la fois de la mine et également de leur communauté d'origine.

On voit cette fusion avec des indices sociologiques clairs qui permettent de voir si l'on est dans une dynamique d'intégration : les mariages mixtes en sont un exemple. La France aujourd'hui est le pays d'Europe où le taux de mariages mixtes, pour peu qu'on puisse le mesurer, car on ne différencie pas les français d'origine étrangère et les français d'origine métropolitaine, il n'y a pas de statistiques ethniques ; il y a plus de mariages mixtes en France que dans le reste de l'Europe, ce qui est généralement un gros indice d'intégration. Si l'on est dans une dynamique de mariages inter communautaires, cela veut dire que, globalement, le plus gros est fait.

Ce qui ne veut pas dire que ne persistent pas les problèmes et que, par exemple, les préjugés ne durent pas beaucoup plus longtemps que la fin du statut d'étrangeté. Raymond Kopa, dans son livre de souvenirs, Raymond Kopaszewski, dit bien à quel point dans ses premiers pas en équipe de France ça n'était pas évident parce qu'on le soupçonne de parler très mal le français, etc, etc.....Ça n'est pas parce que vous devenez français juridiquement que, d'un seul coup, tous les préjugés racistes s'effondrent. C'est un processus qui, là, prend beaucoup plus de temps. Pour le cas des polonais, on voit bien que cet effacement du stigmat racial, par exemple, passe par le football. Ce qui fait que les polonais cessent d'être traités en "polacks" et deviennent des espèces d'icônes, c'est quand ils peuplent les rangs de l'équipe de football du Racing Club de Lens que, finalement, c'est d'abord comme représentants des mineurs qu'ils apparaissent et de moins en moins comme des polonais.

C'est donc une dynamique extrêmement complexe dont il faut rappeler aussi qu'elle prend du temps, qui se met en œuvre.

Du côté de l'immigration coloniale et post-coloniale, c'est évidemment pendant longtemps une immigration qui est traversée justement par les derniers soubresauts de l'empire colonial français. Il est évident que ce n'est pas la même chose d'être algérien en 1954 et en 1966 ; pour les algériens, ils sont traversés par de très fortes tensions liées à la guerre. On observe là aussi que cette immigration change de profil et que, à partir des années 60, c'est une immigration jeune, de plus en plus familiale, et de plus en plus durable. Il y a des migrants algériens en France depuis l'entre-deux guerres, mais pendant longtemps ils restaient 10 mois et ils repartaient. Ce qui change à partir des années 60, c'est que comme les polonais, comme les italiens, ce sont des migrations qui sont en passe de devenir des migrations sur 10,20, 30 ans, voir définitives.

Évidemment ces questions d'immigration dans les années 60, jouent très fortement, politiquement, avec des dynamiques tout à fait contradictoires. Vous avez à la fois des discours nationaux sécuritaires, du genre : " tous les algériens sont des délinquants", et je passe la liste des stéréotypes. Je vous renvoie à ce film atroce, pourtant très bien observé : " Dupont-la joie" avec Jean Carmet, en 1975, pour là aussi dire que le racisme n'est pas une invention des 30 dernières années.

En même temps, ce qui est intéressant pour contrebalancer ce discours raciste présent, c'est qu'il y a aussi une focalisation de la part de la gauche et de l'extrême gauche sur la figure du migrant comme, finalement, remplaçant du prolétariat traditionnel. L'extrême gauche française va faire du migrant, de l'OS algérien, l'un de ses sujets révolutionnaires de prédilection. Et donc cette extrême gauche française va aussi conduire à une valorisation de la figure du migrant comme sujet prolétaire et révolutionnaire. Elle va aussi conduire, et cela est sans doute plus durable, à un encouragement des mobilisations de migrants à partir des années 60-70. C'est-à-dire au fait que, dans un certain nombre de cas, les migrants se mettent en grève sur soit des revendications liées au travail, santé, etc, soit, dans le cas des mines par exemple, de revendications liées à l'égalisation des statuts, égalisation des salaires, égalisation aussi des contrats. Les migrants, dans les 30 glorieuses, ont fait peser la précarité sur eux et sur eux seuls ; contrairement à ce que l'on pense, les 30 glorieuses ce n'est pas la stabilité et aujourd'hui la précarité.

Les 30 glorieuses connaissent très bien la précarité, comme elles connaissent la misère, sauf que, en gros, l'espèce de compromis social qui est passé entre les années 50 et les années 70, c'est que l'on stabilise la classe ouvrière la plus ancienne, à elle les droits, à elle les statuts, et qu'en revanche on fait porter la précarité sur les migrants. Par exemple dans les mines, si vous êtes mineur français ou mineur ancien migrant, vous bénéficiez, à partir de 1946 de tous les droits liés au statut de mineurs : c'est-à-dire non seulement l'emploi à vie, mais également un logement, la reconnaissance de la silicose, etc, etc.... Si vous êtes marocain, que l'on a fait venir pour travailler dans les mines dans les années 60, parce que l'on ne trouvait plus personne, vous avez un contrat de 18 mois, renouvelable tant que le veulent les mines, et vous n'avez droit à rien en matière de statut.

En fait, il coexiste dans les mines, comme dans les usines, des gens qui seront en CDI et des gens qui sont dans la pire des précarités. Il faudra de longues grèves en 1981, et en 1988, pour que les marocains aient accès au statut du mineur. Et mettre fin à des pratiques pas très sympathiques du patronat minier : on fait travailler des mineurs marocains, et quand se déclenche la silicose, qui est une maladie professionnelle, dont on doit être en principe indemnisé, on annule le contrat et on les renvoie chez eux et l'on ne paie rien. Tout cela pour dire aussi que cette situation des migrants étrangers, si l'extrême gauche se focalise dessus, c'est aussi qu'il y a des raisons : ce sont eux qui paient la paix et la stabilité des 30 glorieuses et cela suscite un certain nombre de mobilisations et de mouvements.

Donc finalement, les 30 glorieuses n'ont rien d'idyllique en général, et rien d'idyllique pour

les migrants. C'est une époque à la fois d'intégration et d'exclusion, une époque de pacification et de violence. Tout cela est un peu complètement mélangé jusqu'à ce que l'on passe au milieu des années 70, ce que l'on peut considérer comme la période contemporaine.

Je vais terminer sur ce qui caractérise, aux yeux d'une histoire migratoire (dont j'espère vous avoir montré que c'est une histoire longue), qui ne démarre pas depuis les 15 dernières années, ce qui caractérise le quatrième temps de cette histoire migratoire, aujourd'hui.

D'abord le fait que l'on oublie souvent mais qui demeure un fait : en 1974, jusqu'au moment de la crise économique, c'est l'arrêt de l'immigration de travail légale et de masse. En clair, on ferme les vannes, jusqu'à aujourd'hui, on ne les a plus ré-ouvertes. Ce qui ne veut pas dire que des migrants n'arrivent pas en France à la recherche de travail, mais ils arrivent soit sous forme sporadique par l'immigration clandestine, soit sous la forme du droit d'asile, soit sous la forme du regroupement familial.

Globalement, il faut d'abord faire un premier constat : par rapport au 30 glorieuses, la France accueille infiniment moins de migrants depuis 40 ans qu'elle n'en accueillait auparavant. En s'en tenant au statut juridique, il y a moins d'étrangers en France aujourd'hui qu'il n'y en avait en 1963, tout simplement parce qu'une partie des étrangers de l'année 1963 qui, pour une bonne partie sont restés, sont devenus français.

En même temps, la situation change profondément, d'abord pour des raisons socio-économiques. Je ne sais pas si l'on va continuer à parler de crise dans les années 70, on est plutôt dans une espèce de réorganisation générale de l'appareil productif, sur fond de chômage de masse, et sur fond de dislocation des collectifs ouvriers. C'est-à-dire que la génération qui est arrivée autour des années 60 reste dans des conditions où les collectifs ouvriers se sont très largement déstructurés (collectifs syndicaux, collectifs politiques, collectifs de vie), tout cela a un coût. C'est la première grande différence, avec, par exemple, des préjugés que l'on entend souvent : les polonais s'intègrent bien alors que les marocains ne sont pas capables de s'intégrer. Ce n'est d'abord pas du tout une question de volonté, et l'on oublie de noter que les polonais et les marocains ne sont pas du tout dans le même contexte, et donc il y a une dislocation très forte des collectifs qui avaient quand même constitué une sorte de milieu intermédiaire d'accueil des migrants.

Je pourrais mentionner toute une série de transformations des paysages médiatiques, politiques, qui jouent évidemment aussi. Et ce que l'on constate, en tous les cas, c'est que la question de l'immigration (mais est-ce encore une question l'immigration ?), se pose à partir des années quatre-vingt dans des items extrêmement différents. Il s'agit moins désormais de stigmatiser et de vouloir mettre les étrangers dehors que de l'idée qui se répand de plus en plus que les jeunes d'origine immigrée constituent un danger, avec des vrais problèmes de dénomination.

Est-ce qu'aujourd'hui on doit encore parler de jeunes d'origine immigrée ou de population d'origine immigrée quand, pour une partie d'entre eux, ceux qui sont arrivés dans les années 50, ce sont leurs grands-parents voire leurs arrière-grands-parents qui sont arrivés. Jusqu'à combien de générations est-on d'origine immigrée quand on est maghrébin, c'est bien comme cela que la question se pose. C'est en tout cas l'idée que désormais le danger est dans cette population, qui de plus en plus est française juridiquement, mais qui focalise une espèce d'altérité de plus en plus difficile à gérer.

Altérité dont il est très intéressant de voir comment elle va se reformuler. Elle se formule sous le vocable du beur dans les années quatre-vingt, avec la marche des beurs en 1983, donc

une espèce de revendication d'identité positive etc, etc. Vous savez comme moi que depuis la fin des années quatre-vingt, elle se focalise notamment sur le danger de l'islam. C'est-à-dire que la manière dont on formule aujourd'hui la question de l'étrangeté en France, c'est une formulation religieuse.

Il est donc très intéressant de noter que c'est une espèce de retour d'un refoulé colonial qui est extrêmement intéressant à observer. J'ai un certain nombre de copains d'origine immigrée, comme on dit, dont les grands-parents étaient kabyles, qui s'agacent profondément d'être définis comme musulmans dans les médias :

1/ parce que s'ils ont fait un peu d'histoire ils savent que la définition de la catégorie de français musulman est une catégorie coloniale,

2/ parce qu'ils estiment avec raison qu'ils ne se sont pas forcément plus musulman (on n'identifie pas les catholiques comme catholiques dans l'espace public : si vous avez eu des grands-parents catholiques, vous ne vous définissez pas forcément comme catholique), et ils ne voient pas pourquoi ils seraient définis par une religion à laquelle ils adhèrent ou ils n'adhèrent pas pour des tas de raisons.

On a une espèce de phénomène de stigmatisation qui renaît de ses cendres avec des processus, pour employer le langage des sociologues, de compro-stigmatisation, d'endossement du stigmate, et avec ces espèces de logiques de l'exclusion, comme dirait Norbert Hélias, dont, à partir d'un certain moment, il est très difficile de sortir. En gros les logiques de l'exclusion telles que les décrit Hélias, et qui valent pour n'importe quel processus d'exclusion, il est de dire que plus vous excluez une population, plus elle se sent elle-même exclue, plus elle a tendance à endosser cette exclusion comme une espèce de défi, et plus elle endosse cette identité stigmatisée, plus on la stigmatise. C'est un cercle vicieux d'exclusion dont il est éminemment difficile de sortir, sauf à réfléchir, c'est une question que je soumetts, à d'autres processus d'identification possibles.

Effectivement la question migratoire, aujourd'hui en France, oscille entre exclusion, désir de reconnaissance, toute une série de forces compliquées, où l'on peut apercevoir, effectivement, le rejet de la question raciale sans définir une question biologique, etc. Mais les sociologues s'interrogent beaucoup aujourd'hui pour se demander si l'on ne serait pas passé d'une question sociale à une question raciale. Il est clair que l'identité ethnique, l'identité culturelle, est aujourd'hui un élément de mobilisation et de définition dans l'espace public.

Donc d'un côté, effectivement, des formes d'identification qui sont nouvelles, le fait que vous ne vous définissez plus forcément comme ouvrier, comme patron, mais que vous vous définissez comme blanc, pas blanc, etc, avec une interrogation sur ce que l'on fait de cette dimension, de cette identité raciale, ethnique, culturelle, dans le cadre de la république française : est-ce qu'on l'ignore, on considère que ça n'existe pas, est-ce qu'on la reconnaît, et jusqu'où ? C'est un débat dont il est extrêmement difficile de sortir, cela passe par des questions très claires dont je n'ai pas de réponse tranchée, par exemple, est-ce qu'il faut faire des statistiques ethniques en France ?

L'une des raisons pour lesquelles la France est très réticente, c'est que la dernière fois que l'on a fait des statistiques ethniques, c'était pour établir le recensement des juifs en octobre 1940. Depuis ce temps-là, on a une méfiance vis-à-vis des statistiques ethniques, car on sait comment cela s'est terminé. Ce n'est pas une tradition républicaine, c'est juste que depuis Vichy on ne veut plus. En même temps, ceux qui militent pour des statistiques ethniques disent que toute une série de phénomènes de discrimination ne peuvent être mesurés parce que l'on n'a pas de statistiques ethniques.

En fait, aujourd'hui, l'une des questions est de savoir comment vous dialoguez, vous négociez, entre une histoire républicaine, mais qui n'est pas seulement républicaine, et la pluralité des identités qui existent et qui se revendiquent aujourd'hui de vivre dans la société française. Est-ce que vous niez cette pluralité, c'est ce que l'on entend de temps à autre, est-ce que vous lui donnez tous les droits, au risque de fragmenter la société, est-ce que vous trouvez les moyens termes, mais lesquels ? C'est, je trouve, un des défis les plus intéressants pour la république à l'orée du 21e siècle, ce qui ne veut pas dire qu'à l'instant nous ayons trouvé des solutions.

La solution est sans doute à la fois, ce que disait déjà Jaurès, parlant de l'identité provençale, la solution serait à la fois dans des mécanismes de reconnaissance et d'ouverture: reconnaissance de l'existence de différences, et en même temps, dynamique d'égalisation, et en même temps volonté de faire en sorte que ces identités ne se ferment pas sur elles-mêmes, mais viennent construire une identité qui aujourd'hui n'a plus vocation à se définir uniquement au point de vue national, mais à se définir au point de vue international, etc.

Pour la république française, en gros, est-ce qu'il faut rester dans ce dilemme français-étranger, ou est-ce qu'il n'y a pas d'autre manière de penser les identités ? Cette dynamique de reconnaissance peut, de temps à autre, être mise en place, elle ne marche pas très bien mais je trouve que la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration est une excellente idée. D'abord parce qu'elle affirme que l'histoire migratoire est au cœur de l'histoire française, ce qui n'est pas facile. C'est d'autant moins facile que, à partir des années quatre-vingt, on a vu renaître une extrême droite qui a fait, de ce qu'elle qualifie d'étrangers ou d'immigrés, avec assistés, son autre catégorie fétiche, des espèces de catégories "bouc émissaire" des problèmes de la société française.

C'est aussi toute une évolution du discours politique qui a conduit à cette focalisation actuelle sur la question de l'étranger comme espèce d'alien dans la société française, l'extrême droite n'est quelquefois pas très loin de ce genre de perspectives. Qu'est-ce à dire, et quelles sont les leçons que donne l'histoire, bien que je n'y crois pas, parce que si le fait de faire de l'histoire vous évitait de faire des bêtises par la suite, cela se saurait. Je crois en revanche que les expériences historiques peuvent apprendre un certain nombre de choses : elles apprennent, par exemple, que les dynamiques de rencontre et d'effacement de la frontière entre français et étrangers, se sont à la fois des dynamiques juridiques, des dynamiques politiques, et des dynamiques sociales.

Ce n'est donc pas uniquement un seul élément qui permet de résoudre la question. Elles témoignent aussi du fait que la société française depuis la fin du 19e siècle, est en permanence dans l'ambivalence entre durcissement de la frontière entre français et étrangers, et effacement de cette frontière. Elles témoignent enfin du fait que vous ne décrétez pas l'intégration, ce n'est pas un ordre, vous avez affaire à des processus historiques qui sont lents et compliqués.

Par contre, ce que l'on pourrait attendre d'une analyse politique c'est qu'elle fasse, pour finir, comme le mouvement ouvrier français l'a fait, au 19e siècle, qu'elle soit consciente des ambivalences et de la dynamique d'exclusion qui est présente dans la république, et qui a toujours été présente en elle, mais qu'elle invente en même temps les nouvelles idées et les nouveaux moyens pour sortir et pour faire tourner cette dynamique dans le bon sens. Simplement, la république ça n'est pas l'intégration, ça n'est pas l'exclusion, la république c'est en permanence les deux. Toute la question aujourd'hui est, comme l'aurait dit Jaurès, de savoir comment on fait tourner la mécanique dans le bon sens.

Comment vous reconnaissez qu'à la fois, la république a une face noire, et comment vous faites en sorte qu'elle présente de préférence sa face lumineuse, c'est-à-dire qu'elle donne

d'avantage la parole à Zola qu'à Maurice Barrès et quelques autres ?
Je vous remercie.

Question : J'aurai une question sur le rôle des changements de patronymes, puisque beaucoup d'immigrants polonais ont francisé leur nom, et le rôle de l'identification de l'étranger par leur nom ou prénom, ce qui influe sur le recrutement professionnel.

Réponse: tout à fait, et y compris lorsque vous êtes un grand flamand, et que vous avez envie d'appeler votre fils Abdelkader, vous ne le faites pas, pas en fonction de la beauté du prénom, mais parce que vous savez que vous pouvez poser des problèmes potentiels. C'est une question pour les noms polonais qui sont jugés par les français totalement imprononçables ; j'ai pu observer que ce changement de patronyme va dans les deux sens. Cela a un effet d'apprivoisement de la différence dans le langage, et l'on voit bien que l'équipe de football du Racing de Lens, dans les années 60 (avec 10 joueurs sur 11 qui sont polonais), et ce sont les journalistes et les supporters d'abord qui transforment les patronymes de manière que ce soit prononçable par un français, qui font de Kopaszewski, Kopa, par exemple.

C'est aussi, par ailleurs, une volonté effectivement de voir l'histoire d'une migration sur trois générations: une première génération qui est celle du départ, une deuxième génération qui est celle de l'effacement du stigmaté, et c'est à ce moment-là qu'auraient lieu les changements de prénoms voire de patronymes, et une troisième génération qui est une génération de volonté de reconnaissance. C'est cette troisième génération qui aurait tendance à vouloir se réapproprier des prénoms ou des noms, parce qu'elle considère que cela ne pose plus de problèmes. Mais il faut souligner que cela n'est possible, cette gestion apaisée du patronyme, que si le patronyme n'est pas un stigmaté ; effectivement, aujourd'hui, ce ne sont pas les prénoms qu'il faut changer au pas changer, c'est le regard qui est porté sur un certain nombre d'entre eux. Se réapproprier les prénoms, ça peut être une façon de se réapproprier l'héritage culturel, mais ça n'est possible de manière apaisée, pour les polonais ou pour les italiens, que quand ça n'est plus un stigmaté. Tant que cela reste un stigmaté, la tentation peut être de déplacer le stigmaté, en changeant au moins de prénom, ou en diminuant les noms polonais.

Question : L'immigration post-coloniale : je voudrais vous demander comment vous qualifieriez l'immigration de ceux qu'on appelait "rapatriés" à l'époque, des français d'origine européenne qui vivaient en Algérie. Est-ce que vous les qualifieriez d'immigration interne, comme pour les bretons ?

Réponse : C'est une question très intéressante, parce que je trouve une grande constante de la discussion qui se dégage. Du fait que les mots de statut juridique ne recouvrent pas forcément les réalités ; juridiquement, si vous êtes attentif au fait, on ne parle pas d'immigration. Ce n'est pas l'immigration de français qui vont en France. En revanche, il est bien évident que c'est vécu comme immigration avec toute la dimension d'arrachement de ce que cela a pu représenter pour un million de pieds noirs qui sont passés dans une France métropolitaine qui ne les attendait pas forcément, et qui, pour certains avaient un rapport extrêmement lointain, sur deux ou trois générations, avec cette société française métropolitaine. On parle plutôt de rapatriement, mais peut-on parler de rapatriement pour des gens qui n'étaient pas nés en France, on a beaucoup de mal à les qualifier. Cela pourrait relever d'une immigration de l'intérieur avec un effet de guerre; disons que c'est un effet de population lié à une guerre, mais ça n'est pas juridiquement une immigration, mais ça se voit encore effectivement par "les français de Nantes", du fait de leur état civil.

La France n'est pas le seul pays à avoir vécu ce genre de phénomène, l'Allemagne l'a connu après la seconde guerre mondiale, lors du découpage de la Pologne, les allemands qui vivaient en Pologne par exemple les allemands de Dantzig, sont rentrés en Allemagne alors qu'ils n'avaient objectivement jamais mis les pieds en Allemagne pour certains, ni leurs parents, ni leurs grands-parents non plus.

Là, c'est le fait que vous restez définis comme français, alors même que votre identité est beaucoup plus ambiguë dans les faits. Cela a pu se passer à peu près correctement France parce que c'était une période d'expansion économique, mais ce sont des situations compliquées à gérer et cela pose effectivement à ceux qui ont vécu ce rapatriement aussi des problèmes de définition. Je connais mal la question, mais je ne pense pas que les pieds noirs se définiraient comme des migrants, ni des migrants postcoloniaux. Je ne suis pas sûre qu'ils s'identifient à l'immigration algérienne et je ne crois pas qu'ils se vivent eux-mêmes comme des migrants, mais je ne crois pas qu'ils se disent être des migrants. On sait que le retour de cette population d'origine européenne et l'arrivée de la population algérienne a transporté ici, en France, des problématiques, des relations très empreintes des mentalités coloniales, et pas forcément dans ce qu'elles avaient de plus sympathique.

Question : Vous disiez tout à l'heure que la république était ambiguë; cela ne date-t-il pas de la révolution française qui avait une position très ambiguë vis-à-vis de l'esclavage, qui a stigmatisé certaines régions de manière absolument infecte, et finalement, on retrouve ces positions-là dans tout le 19e siècle ?

Réponse : Il est sûr que Victor Hugo, dans son livre "Quatre-vingt-treize", a de très belles pages sur l'ambiguïté révolutionnaire. Disons que l'on a parfois du mal à penser que dans la république il y a à la fois la violence et la démocratie, et dans la révolution il y a à la fois la violence et la démocratie. Je ne suis pas sûre que cette ambiguïté, cela fait 200 ans que l'on vit avec, montre qu'à certains moments cela va plus dans le sens de la démocratie, cela va plus dans le sens de la violence, et c'est là que l'ambiguïté est constamment rejouée depuis deux siècles. Ce qui est intéressant, c'est que depuis 130 ans cette ambiguïté-là se joue surtout dans le rapport entre français et étrangers.

Question : Est-ce qu'en 2050 nous aurons droit à une carte d'identité européenne ?

Réponse : Effectivement, je pense que ce qui est intéressant et inquiétant à observer, c'est que l'on aurait pu penser que le très sanglant 20e siècle nous avait vaccinés contre, disons, un enfermement trop exclusif dans la nation, avec tous les dangers que cela peut représenter. Et ce qui est intéressant, c'est que l'on voit se rejouer (parce que la nation cela peut-être un concept ouvert et démocratique, c'est bien quand même comme cela que les révolutionnaires le concevaient), à partir de la fin du 19e siècle cela peut être aussi un contexte extrêmement fermé. Tant que vous restez sur une définition à ce point crispée de l'identité nationale, vous avez forcément besoin, aujourd'hui, de vous dire que vous placez face à vous un étranger tout aussi crispé. Ici, ne serait-ce pas la définition très jaurésienne de dépassement de l'affrontement des identités par la construction d'une autre identité. Se définir comme français ou étranger, cela a un siècle, et l'on peut tout à fait se définir autrement : comme homme ou femme, comme européen ou comme provençal ; on peut se définir comme travailleur ou comme patron, il y a une multitude de définitions possibles. Pourquoi la seule manière de se définir dans la France républicaine ce serait de savoir si l'on est français ou étranger, étranger au sens culturel du terme. Je n'ai pas l'impression que l'on ait le choix pour l'instant.

Question : Vous avez dit que dans les années quatre-vingt, l'immigré on n'a pas le désir de l'exclure, mais il y a le danger de l'islam et vous avez dit qu'il y a une sorte de retour du refoulé

colonial. La France faisant partie de l'Europe, par rapport à une vague de migrants venant de Syrie, et d'Afrique, n'y a-t-il pas un refoulé plus ancien encore que le refoulé du 19e du 20e siècle, un refoulé médiéval à propos de l'islam qui serait vécu comme une invasion, un concurrent, du monde arabo-musulman ?

Réponse : Je pense que le refoulé colonial ne va bientôt plus jouer, j'ai du mal à penser que les croisades sont un argument de vocabulaire, les mots ont un sens, il est intéressant de noter que c'est un vocabulaire qui est aussi bien employé des gens de gauche que par Daech. Mais on sait très bien que le rapport à l'histoire de Daech est assez problématique pour être aimable. Je pense que ce qui joue, contrairement à ce que pensent Daech et quelques autres ce n'est pas forcément l'islam et les croisades sur le haut moyen âge, c'est la manière dont cela a été reformulé au moment de la colonisation. D'une certaine manière, je pense que l'islam aussi n'en finit pas de digérer ce qui a été le choc colonial, c'est-à-dire l'expérience de la confrontation, une confrontation ultra violente avec un autre elle-même. C'est l'expérience du contact colonial qui, au sein de l'islam, a dessiné à la fois une tendance fondamentaliste, c'est-à-dire une contestation de la colonisation par un retour à des sectes passées mythifiées, au califat du septième siècle, et en même temps qui a dessiné aussi une autre tendance, disons à la réforme. Ces deux tendances là naissent à la fin du 19e siècle, c'est plutôt la bataille de ces deux tendances et le fait qu'elle n'est pas encore aujourd'hui terminée qui se joue actuellement. J'ai l'impression que les croisades c'est un argument rhétorique.

Question : Je vais continuer sur l'histoire de l'Algérie et des migrations successives. Il y en a une qui est plus récente, autour des années 90- 95 qui a concerné les algériens qui ont voulu fuir les années noires de l'Algérie avec les 200 000 morts tués par le FIS, et eux, quand ils s'amuse, avec des pieds noirs pas trop réactionnaires, ils s'appellent des "pieds verts" et ils rigolent un peu là-dessus. La question se pose pour ces gens-là de savoir, s'ils décident de rester en France, ils sont nés dans l'Algérie française, n'ont jamais été français, et ils demandent aujourd'hui la nationalité française et il arrive qu'ils l'obtiennent au bout de plusieurs années. C'est assez intéressant de voir des gens comme cela qui ont une espèce de culture hybride, et qui ont une vue, une vision des choses, du côté de l'algérien colonisé et qui sont partis de leur pays.

Réponse : Les migrants politiques et les migrants économiques, ce n'est pas le même degré de masse. C'est effectivement très intéressant et cela vaut pour une forme de réflexion historique très intéressante, le fait que, pour une ou deux générations d'algériens, ils ont pu commencer comme sujets français, devenir étrangers algériens, redevenir citoyen français, le tout sur l'espace d'une vie. C'est assez fascinant, je trouve, sur le fait notamment de la nationalité. Vous pouvez aussi endosser plusieurs nationalités, et le problème, aujourd'hui, est de concevoir la nationalité comme quelque chose d'immuable, d'éternel, d'essentiel, qui vous définit du moment où vous naissez jusqu'au moment où vous mourez. Alors que l'on peut se référer à plusieurs identités nationales en même temps et l'on n'est pas forcément obligé de choisir. Il y a quand même un cas où vous devez choisir, c'est pour l'anecdote, quand vous êtes franco-algérien, et que vous devez choisir lors de votre premier match en équipe nationale, pour quelle équipe vous allez jouer. En général vous essayez de jouer dans l'équipe de France, parce que c'est plus prestigieux, et ensuite dans l'équipe algérienne. Les joueurs de foot connaissent bien ces jeux de nationalité, de la même manière que lorsque Mussolini a voulu montrer une équipe d'Italie super forte pour la coupe du monde en 1938. L'état fasciste avait instauré le droit du sang, et il s'est aperçu qu'il y avait des italiens qui avaient émigré en Argentine. On a redécouvert la nationalité italienne pour des italiens qui avaient quitté l'Italie depuis un siècle, et rapatriés pour former l'équipe nationale. La nationalité est un cadre juridique: c'est sur les passeports et sur les cartes d'identité. Cela ne résume pas en soi la manière dont vous vous identifiez. Le problème est que la seule mention qui est sur votre carte d'identité suffit à vous définir entièrement.

Question : Les populations nomades qui sont vécues comme des étrangers, ce ne sont pas des vagues, mais cela cristallise.

Réponse : Pour le coup, c'est exactement la même chronologie que pour les migrants en général. C'est-à-dire que la première politique d'identification, voire d'exclusion ou de stigmatisation des nomades, la première loi en France, date de 1912. Et c'est exactement la même chronologie exactement la même tentation d'exclusion, avec le même problème supplémentaire si j'ose dire, qui est la gestion du nomadisme justement dans des sociétés qui valorisent l'ancrage. C'est la même volonté de l'état d'abord d'identifier, de distinguer nomades et sédentaires comme on distingue français et étrangers et, si possible, de résorber la différence.

Question : Il y a un chantier en cours qui a pour nom la refondation de l'école de la république, vous savez aussi qu'il y a une mise en place un peu laborieuse d'une réserve citoyenne, c'est-à-dire d'adultes qui sont reconnus, labellisés, pour aller au sein de l'éducation nationale. Je voudrais vous demander l'avis d'une historienne à propos de la diversité culturelle de cette réserve citoyenne, car c'est sans doute une question clé.

Réponse : C'est une excellente question. Dans l'idéal, il faudrait que cette réserve citoyenne soit le reflet de la diversité, et des adultes qui ont des enfants ou des liens avec l'école de la république, c'est-à-dire à peu près tout le monde. Dans les faits, on est au cœur ici du problème, c'est-à-dire du fait que la relation avec une certaine idéologie républicaine s'est excessivement durcie ces dernières années, n'est pas forcément simple pour les français d'origine immigrée. C'est une partie relativement importante du spectre politique à considérer que l'école de la république ça doit être que l'histoire de la nation et que tous les autres « on s'en fout », comment voulez-vous ensuite que les parents qui mobilisent d'autres histoires, pour qui la révolution française et la première guerre mondiale, il n'y a pas que ça, se sentent à la place dans l'école de la république et dans la réserve citoyenne ; cela suppose un véritable effort. Pour que l'école de la république ne soit pas conçue comme une espèce d'arme de guerre comme certains veulent la présenter, c'est montrer que l'école de la république est celle de tous les français, et pas d'une seule catégorie plus ou moins authentifiée. Si l'on élargit un petit peu aussi, c'est l'enjeu de est-ce qu'il faut pour faciliter la fusion entre le français et l'étranger, que toute une série d'institutions reflètent davantage la diversité culturelle de la société française : les journalistes, politiques, etc, etc. ? Est-ce qu'il faut le forcer en faisant des quotas ? Est-ce que cela fera plus de mal que de bien ?, mais il faut poser la question. On sait très bien, effectivement, que si l'intégration est d'abord un travail collectif, puis après un travail individuel, cela veut dire qu'il faut réfléchir aux institutions et l'école en est évidemment une. Je ne pense pas que l'école ait vocation à résoudre tous les problèmes de la société, mais elle peut y contribuer.

Est-ce qu'il faut que l'école républicaine transmette le seul récit national, ou est-ce qu'il faut qu'elle fasse la place aux identités locales ? La vulgate dit que l'école républicaine a imposé le discours national et n'a pas écouté les identités locales. Dans les pratiques des instituteurs, ça n'est pas du tout le cas, c'est-à-dire que les instituteurs sont les premiers à avoir fait droit à l'identité bretonne, aux menhirs, etc.. Finalement, on essaie que l'école fasse davantage droit aux cadres et aux expériences de l'environnement, pas pour y enfermer les enfants, mais pour leur faire comprendre que les dynamiques nationales, l'immigration, l'intégration, sont aussi présentes à l'échelle locale. Je suis d'accord pour dire que travailler sur la mémoire et faire en sorte que l'on n'entende pas ce que j'ai entendu dans une ville de Provence une fois : " le patrimoine c'est pour les gens de chez nous", comprenez les gens qui étaient déjà là au temps de la Rome antique, tous ceux qui sont arrivés après, on n'en veut pas. C'est-à-dire que si même la Provence se rappelait qu'elle n'est pas le seul fait des provençaux, mais qu'elle est historiquement une terre d'accueil des étrangers, et que cela fait autant l'identité provençale que le pont d'Avignon ou les arènes d'Orange, je n'ai rien contre, mais il n'y a pas que cela, je pense que cela permettrait des

dynamiques d'inclusions.

Cela suppose à la fois une refonte des programmes, c'est-à-dire des programmes qui laissent plus de latitude aux enseignants, et cela suppose par ailleurs une formation des enseignants pour partir du concret pour aller vers l'abstrait, partir du local pour aller vers l'universel, c'est là que marche la logique de base. Mais, on continue à ne pas percevoir, comme à la fin du 19e siècle, que faire un programme basé sur Vercingétorix, Charles Martel et Louis XIV, c'est non seulement contestable politiquement, mais c'est surtout un non-sens pédagogique : c'est-à-dire que les enfants vont profondément s'ennuyer. La vie des rois de France expliquée à un gamin de 10 ans, qu'est-ce que cela va donner ? Il faudrait faire exactement l'inverse, c'est-à-dire ouvrir l'école aux histoires croisées qui sont déjà sur leur territoire.

Je vous remercie.